

Contenu du chapitre I :

Définitions :

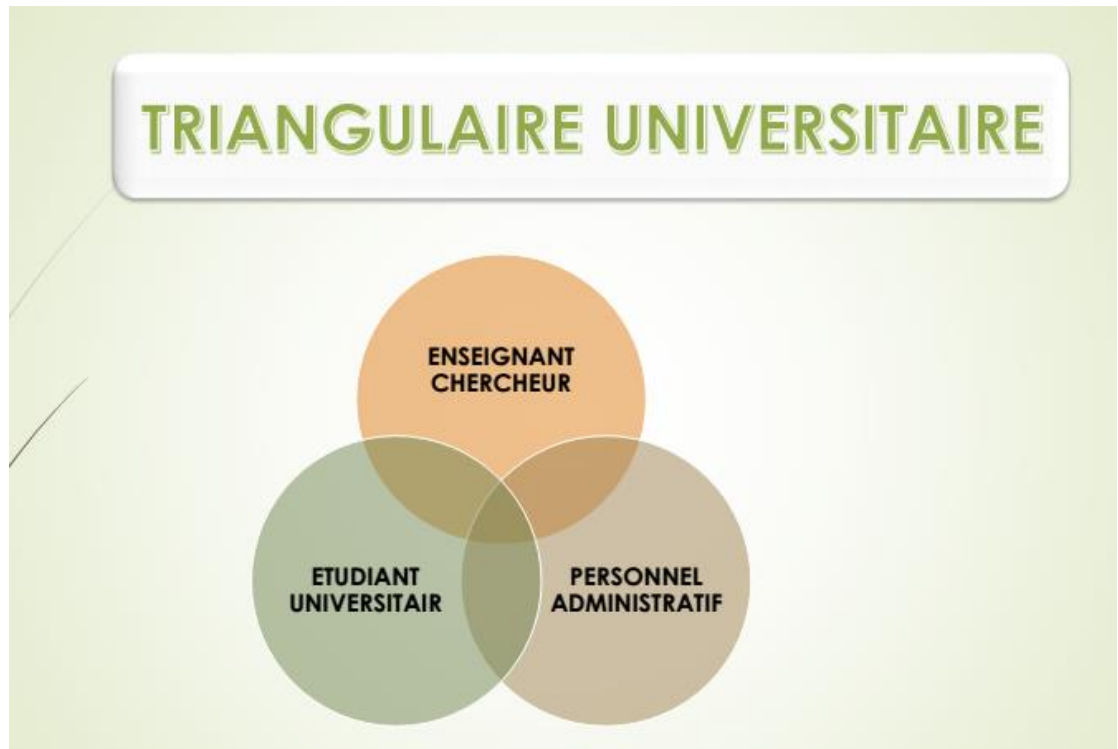
1. Morale :
2. Ethique :
3. Déontologie « Théorie de Devoir »:
4. Le droit :
5. Distinction entre les différentes notions
 - A. Distinction entre éthique et Morale
 - B. Distinction entre éthique et déontologie

Introduction

L'université est une institution d'intérêt public qui vielle au développement et à la transmission des connaissances de même qu'a la diffusion libre du savoir.



Avant toute chose, il est indispensable de procéder à une définition de la morale, l'éthique et la déontologie, de voir quels sont leurs objets et si elles sont nécessaires.



Définitions :

1. Morale (du latin mores, mœurs) :

La morale constitue l'ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société. Ensemble des normes propres à un groupes sociale à un moment précis.

La morale varie en fonction de la culture, des croyances religieuses, ainsi que des politiques, de l'économie et de l'avancement technologique.

La morale se nourrit de plusieurs sources :

- La religion
- La conscience
- Le sens du devoir
- Le sens du respect
- La justice
- La vertu

- **La religion:**

L'agir morale est issue religieux (coran)

- **La conscience:**

C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.

- **Le sens du devoir:**

Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout un devoir

- **Le sens du respect:**

Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect. Les interdits, les règles, ou les injonctions peuvent beaucoup varier d'une culture à l'autre.

- **La justice:**

Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais cette règle n'est pas nécessairement de nature législative.

- **La vertu:**

La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité. Une bonne personne, une personne vertueuse accomplira de bonnes choses.

2. Ethique :

L'éthique désigne la partie théorique de la morale.

- L'éthique n'est pas un système juridique ou une loi d'application générale.
- L'éthique doit apporter une façon de faire ainsi que les justifications de nos actions.
- Morale personnelle de l'action:

Ce que l'on estime être bon pour soi.

Démarche visant à répondre aux questions « que dois-je faire?

Comment dois-je agir? Comment dois-je vivre ? »

« L'éthique peut être définie comme étant l'étude philosophique du comportement moral, de la prise de décision morale, ou du bien-être».

Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse » Kant (1724-1804).

L'éthique appliquée touche aux différents domaines de la vie:

- Éthique professionnelle;
- Éthique organisationnelle;
- Éthique environnementale;
- Éthique sociale;
- Éthique politique.

3. Déontologie « Théorie de Devoir »:

La déontologie, du grec deon « Deon = devoir (ce qu'il faut faire) »

Déontologie la théorie des devoirs

- ✓ La déontologie est une discipline donnée par la profession.
- ✓ La déontologie désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier de façon à faciliter les relations entre professionnels.
- ✓ Concrètement : un ensemble de règles exprimées de façon formelle et explicite et dont la transgression est susceptible de sanction.
- ✓ La fonction primordiale d'un code de déontologie est de protéger et de promouvoir le bien-être du professionnel.

4. Le droit :

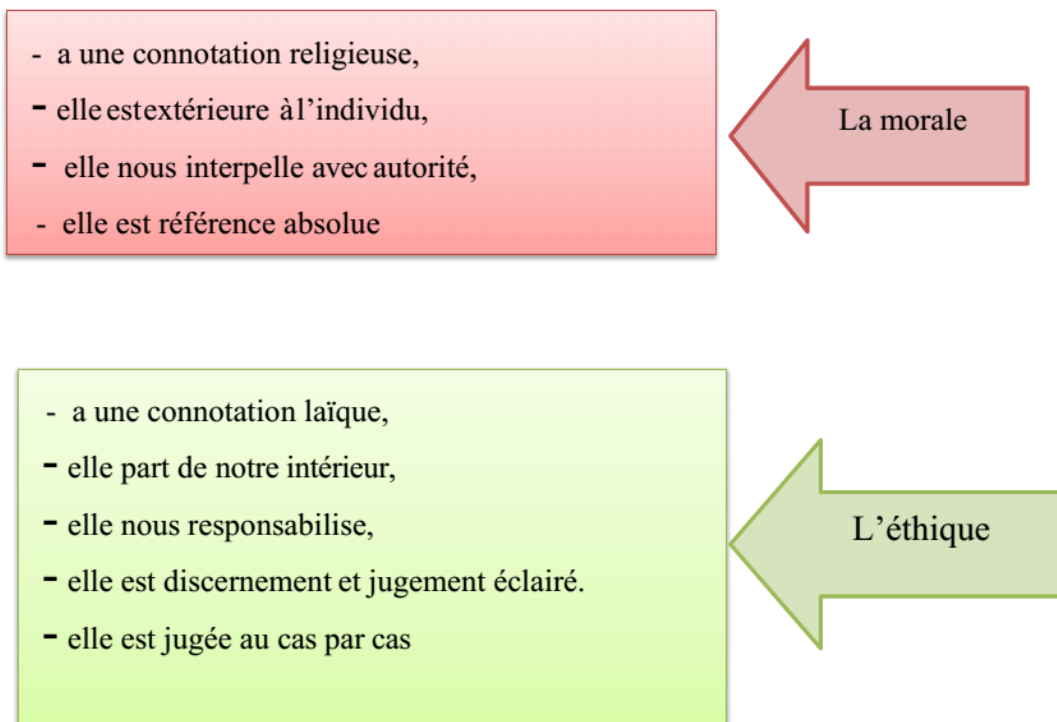
Le mot droit provient du terme latin directum, c.a.d « en ligne droite ». Le droit s'inspire des postulats de justice et constitue l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société.

La base du droit sont les rapports sociaux, lesquels déterminent son contenu et son caractère. Le droit ; donc, est l'ensemble des règles permettant de résoudre les conflits au sein d'une société. Le droit renferme plusieurs caractéristiques. Parmi d'autres, nous retiendrons la bilatéralité (un individu autre que l'affecté a le droit de lui exiger qu'il accomplisse une règle), qui concède la qualité d'impératif attributif au droit.



5. Distinction entre les différentes notions

A. Distinction entre éthique et Morale



B. Distinction entre éthique et déontologie

Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique.

L'éthique, au contraire, invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée. L'éthique professionnelle : L'approche de l'éthique professionnelle doit reposer à la fois sur la dimension morale (il ne peut s'agir d'ignorer les principes) et sur la dimension éthique (quelle décision est la meilleure dans le cas présent?).